

RAPPORT DE DURABILITÉ VOLONTAIRE SELON LE STANDARD USME

(Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs)

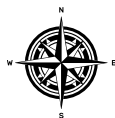
2025



*Mutuelle
de Poitiers
Assurances*

Votre assureur vous connaît
et pour vous, ça change tout !

SOMMAIRE



PARTIE 1 – MODULE INFORMATIONS GÉNÉRALES	1
B1. BASE DE PRÉPARATION	1
C1. STRATÉGIE : MODÈLE D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE – INITIATIVES CONNEXES	3
B2 ET C2. PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES POUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE	8

PARTIE 2 – MODULE INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	11
B3. ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GES	11
B5. BIODIVERSITÉ	13
B6. EAU	13
B7. UTILISATION DES RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS	13
C3. OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE GES ET TRANSITION CLIMATIQUE	13
C4. RISQUES CLIMATIQUES	13

PARTIE 3 – MODULE INFORMATIONS SOCIALES	15
B8. MAIN D'ŒUVRE – CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	15
B9. PERSONNEL – SANTÉ ET SÉCURITÉ	15
B10. PERSONNEL -RÉMUNÉRATION, NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET FORMATIONS	16
C5. CARACTÉRISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES (GÉNÉRALES) DE LA MAIN D'ŒUVRE	17
C6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES EFFECTIFS PROPRES – POLITIQUES ET PROCÉDURE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME	17
C7. INCIDENTS NÉGATIFS GRAVES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME	17

PARTIE 4 – MODULE MESURES DE GOUVERNANCE	19
B11. CONDAMNATIONS ET AMENDES POUR CORRUPTION ET POTS-DE-VIN	19
C8. REVENUS DE CERTAINS SECTEURS ET EXCLUSION DE CRITÈRES DE RÉFÉRENCE DE L’UE	19
C9. TAUX DE DIVERSITÉ DES GENRES AU SEIN DE L’ORGANE DE GOUVERNANCE	19



PRÉAMBULE

Les récentes évolutions de la réglementation européenne en matière de reporting de durabilité ont conduit à une révision du champ d'application de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Dans ce nouveau contexte, le Groupe Mutuelle de Poitiers n'est plus soumis à l'obligation d'établir un rapport de durabilité au titre de cette directive.

Toutefois, les attentes en matière de transparence sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) demeurent fortes. Nombre de nos parties prenantes – partenaires, réassureurs, fournisseurs, établissements financiers – restent, pour leur part, soumises aux exigences de la CSRD et ont besoin d'informations fiables sur les performances de durabilité des entreprises avec lesquelles elles travaillent.

Par ailleurs, le standard VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs), élaboré par l'EFRAG, est appelé à devenir le référentiel pour les entreprises non soumises à la CSRD et pourrait, à terme, acquérir un caractère obligatoire ou quasi obligatoire dans le cadre des évolutions réglementaires européennes.

C'est dans cette perspective que le Groupe Mutuelle de Poitiers a choisi d'établir le présent rapport de durabilité volontaire selon le standard VSME. Au-delà de l'anticipation des évolutions réglementaires, cette démarche traduit notre volonté de répondre aux attentes de nos parties prenantes soumises à la directive CSRD et renforce notre transparence sur les sujets de durabilité.

PARTIE 1

 MODULE INFORMATIONS GÉNÉRALES

B1 - BASE DE PRÉPARATION

Du fait des évolutions réglementaires européennes récentes, la Mutuelle de Poitiers Assurances n’est plus soumise à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) mais, dans un souci de transparence envers ses parties prenantes, elle fait le choix de rédiger un rapport de durabilité volontaire selon le standard VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs, module de base et module complet) proposé par l’EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group).

Le présent rapport de durabilité est préparé sur une base consolidée, incluant l’entreprise mère, Mutuelle de Poitiers Assurances, et ses trois filiales : Pronoé Prévoyance, STIC et Barruel et Giraud. Cet ensemble constituant le Groupe Mutuelle de Poitiers.

La période couverte par ce rapport s’étend du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, à l’exclusion du calcul du bilan carbone qui a été réalisé sur la base des données arrêtées au 31/12/2024.

La **Mutuelle de Poitiers Assurances** est une Société d’Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances.

	Forme juridique	Code Nace	Bilan	Chiffre d'affaires	Salariés au 31/12/2025	Géolocalisation
Mutuelle de Poitiers Assurances (entreprise mère) Bois du Fief Clairet 86240 LIGUGÉ	Société d'Assurance Mutuelle	65.12Z (autres Assurances)	1 494 887 179 €	573 164 700 €	363	46.536013615751585, 0.3215294853725485

La Mutuelle de Poitiers Assurances détient une participation majoritaire dans trois filiales :

La **Société Pronoé Prévoyance**, Société anonyme à conseil d’administration, au capital social de 12 millions d’euros entièrement libéré. La Mutuelle de Poitiers Assurances détient 99,9 % du capital social de la SA Pronoé Prévoyance (la société Pronoé Prévoyance a comme autre actionnaire, la SAS Barruel et Giraud, société de courtage, filiale de la Mutuelle de Poitiers Assurances, qui détient 0,1 % du capital social de la SA Pronoé Prévoyance). La distribution des produits prévoyance assurés par la SA Pronoé Prévoyance et relevant des branches 1-2 et 20 visées à l’art R. 321-1 du Code des assurances est confiée à la Mutuelle de Poitiers Assurances via son réseau salarié et son réseau d ’agents généraux exclusifs, et à la SAS de Courtage Barruel et Giraud (Filiale de la Mutuelle de Poitiers Assurances),

	Forme juridique	Code Nace	Bilan au 31/12/2025	Chiffre d'affaires au 31/12/2025	Salariés au 31/12/2025	Géolocalisation
Pronoé Prévoyance (Filiale) Bois du Fief Clairet 86240 LIGUGÉ	Entreprise privée SA (Société Anonyme)	65.12Z (autres Assurances)	13 213 087 €	1 018 898 €	0	46.536013615751585, 0.3215294853725485

La **Société pour le Traitement de l'Information dans le Centre (STIC)**, société par actions simplifiée, est spécialisée dans la délivrance de services et de conseils dans les domaines de l'informatique, de l'administration et la gestion de réseaux informatiques, de l'hébergement et du stockage de données numériques et d'applications, et de leur protection. La Mutuelle de Poitiers Assurances détient 95 % des actions et des droits de vote de la STIC, ce qui lui confère le contrôle exclusif de la Société STIC, au sens des dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

	Forme juridique	Code Nace	Bilan au 31/12/2025	Chiffre d'affaires au 31/12/2025	Salariés au 31/12/2025	Géolocalisation
STIC (Filiale) Bois du Fief Clairet 86066 Poitiers Cedex 9	Entreprise privée SAS (Société par Actions simplifiées)	63.11Z (Traitement de données, hébergement et activités connexes)	1 573 070 €	4 039 700 €	24	46.536013615751585, 0.3215294853725485

La **Société de courtage en assurance Barruel et Giraud**, une société par actions simplifiée, est implantée à Orléans, par l'intermédiaire de laquelle la Mutuelle de Poitiers Assurances assure le groupement des Sociétaires « gendarmes ». Il s'agit des risques privés des personnels de la Gendarmerie Nationale que la Mutuelle de Poitiers Assurances assure par l'intermédiaire de ce courtier depuis 1964, sur l'ensemble du territoire français. La Mutuelle de Poitiers Assurances détient 99 % des actions et des droits de vote de Barruel et Giraud, ce qui lui confère le contrôle exclusif de cette société, au sens des dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce,

	Forme juridique	Code Nace	Bilan au 31/12/2025	Chiffre d'affaires au 31/12/2025	Salariés au 31/12/2025	Géolocalisation
Barruel et Giraud (Filiale) 3 rue Chanzy 45000 Orléans	Entreprise privée SAS (Société par Actions simplifiées)	66.22Z (Activités des agents et courtiers d'assurance)	2 996 754 €	3 793 191 €	46	47.907442959997766, 1.8996123124237378

C1 - STRATÉGIE : MODÈLE D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - INITIATIVES DURABLES

MODÈLE D'ENTREPRISE

La Mutuelle de Poitiers Assurances est une Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances. **Fondée en 1838**, la Mutuelle de Poitiers Assurances a pour vocation la protection des personnes et des biens de ses Sociétaires. Il s'agit d'une société civile, sans but lucratif, qui n'a ni capital social, ni actionnaire à rémunérer. Elle exerce son activité en France exclusivement en assurances de dommages et de responsabilité (Incendie - Accidents - Risques divers), en assurances de personnes et de prévoyance (contrats santé individuels et collectifs et assurances accidents, contrats de prévoyance particuliers et professionnels) qui représente la totalité de son chiffre d'affaires. Pour répondre à la demande de ses Sociétaires, la Mutuelle de Poitiers Assurances distribue par l'intermédiaire de son réseau de distribution des produits d'assurance vie-épargne d'un assureur-vie partenaire.

La Mutuelle de Poitiers Assurances, entreprise mère, détient une participation majoritaire dans trois filiales :

- **La Société pour le Traitement de l'Information dans le Centre (STIC),**
- **La Société de courtage en assurance Barruel et Giraud,**
- **La Société Pronoé Prévoyance.**

Depuis la création de la société Pronoé Prévoyance en 2021, la Mutuelle de Poitiers Assurances et sa filiale Pronoé Prévoyance forment un groupe de sociétés d'assurance dit « Groupe prudentiel ». L'élargissement de son périmètre d'activité en intégrant une offre Prévoyance dans ses offres de protection conforte la Mutuelle de Poitiers Assurances dans son rôle d'assureur mutualiste au service des Sociétaires.

Le Groupe prudentiel d'assurance et les filiales SAS STIC et SAS Barruel et Giraud forment le Groupe Mutuelle de Poitiers.

Le Groupe Mutuelle de Poitiers exerce son activité en France. Spécialiste de l'assurance des particuliers, des artisans, des professionnels de proximité et des agriculteurs, il propose une offre de protection complète répondant aux besoins de ses Sociétaires, par l'intermédiaire de son réseau d'agents implanté localement et de sa société de courtage.

Au titre de l'exercice 2025, aucune des trois filiales de la Mutuelle de Poitiers Assurances faisant partie du Groupe Mutuelle de Poitiers, ne dépasse les seuils de la Directive CSRD et n'est donc pas soumise à l'obligation d'établir un rapport de durabilité à titre individuel.

La distribution des produits prévoyance assurés par la SA Pronoé Prévoyance et relevant des branches 1-2 et 20 visées à l'article R. 321-1 du Code des assurances est confiée à la Mutuelle de Poitiers Assurances via son réseau salarié et son réseau d'Agents généraux exclusifs, et à la SAS de courtage Barruel et Giraud (filiale de la Mutuelle de Poitiers Assurances).

GOUVERNANCE DU GROUPE CONSOLIDÉ

En tant qu'« Entreprise mère », la Mutuelle de Poitiers Assurances a pour rôle :

- de définir la stratégie du Groupe prudentiel et des entités qui le composent,
- d'assurer une cohésion dans le pilotage des activités des entités du Groupe prudentiel et leur contrôle,
- de garantir un système adéquat et efficace de gestion des risques,
- de déterminer le pilotage économique et l'allocation des fonds propres des entités du Groupe prudentiel,
- d'assurer le contrôle de sa filiale d'assurance, et de consolider les comptes,
- de valider le reporting qualitatif et quantitatif des entités du Groupe consolidé.

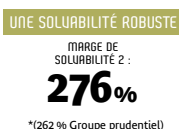
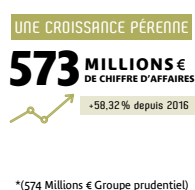
Chaque entité du Groupe prudentiel Mutuelle de Poitiers Assurances supervise, pilote, suit et contrôle ses activités. à cet effet, la Mutuelle de Poitiers Assurances et Pronoé Prévoyance SA disposent d'organes de gouvernance spécifiques (Conseil d'Administration, Assemblée Générale, Directeur Général, Dirigeants Effectifs) ainsi que de Fonctions clés propres.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

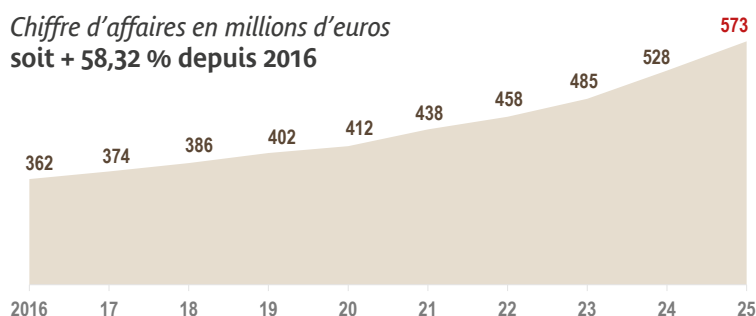
CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2025)

Périmètre Mutuelle de Poitiers Assurances

*(+ informations groupe prudentiel : Mutuelle de Poitiers Assurances et Pronoé Prévoyance)



* Mutuelle de Poitiers Assurances et Pronoé Prévoyance

ÉVOLUTION GLOBALE DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DE LA MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCESChiffre d'affaires en millions d'euros
soit + 58,32 % depuis 2016

L'offre de protection du Groupe prudentiel couvre les domaines suivants :

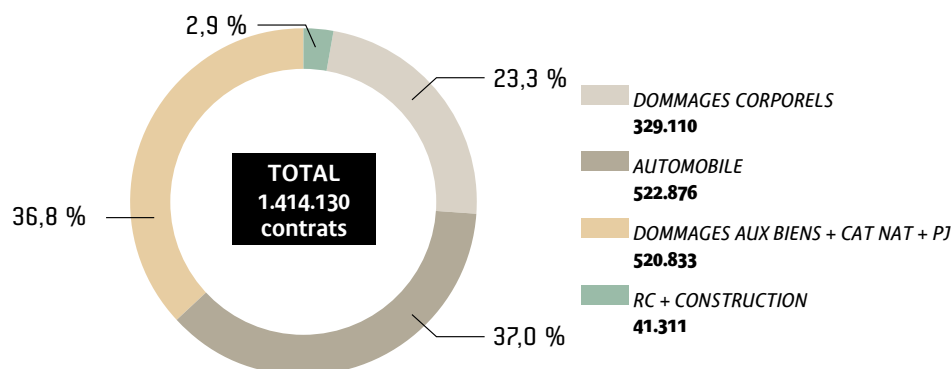
- **Assurances de personnes :**

- **Santé & Famille** : complémentaire santé individuelle et collective, protection des accidents de la vie, assurance scolaire.
- **Prévoyance** : couverture de la perte de revenu, de l'invalidité permanente, des maladies redoutées, capital décès, obsèques.
- **Épargne, retraite** : produits d'assurance épargne-retraite distribués en partenariat avec des assureurs vie (Suravenir).

- **Assurances de biens et DE responsabilité :**

- **Automobile** : 4 roues, tracteur : des formules d'assurance adaptées aux besoins des Sociétaires, du tiers simple à la formule tout risque, avec ou sans franchise, avec une assistance.
- **Multi-Mobilités** : la Mutuelle de Poitiers Assurances s'adapte aux nouveaux modes et nouvelles habitudes de transport des citoyens, en proposant ce contrat innovant pour répondre aux nouveaux modes de déplacement, nouveaux usages de la route, nouveaux engins de déplacement.
- **Dommages aux biens** : multirisque habitation et protection juridique. Des garanties ajustées aux besoins du locataire ou du propriétaire, des conditions spéciales pour les étudiants, les retraités...
- **Assurances Loisirs** : afin de garantir les dommages causés à un bateau, une caravane...
- **Assurances pour les professionnels (commerçants, artisans, agriculteurs, associations)** : responsabilité civile professionnelle, multirisque professionnelle et agricole.

• RÉPARTITION DU NOMBRE DE CONTRATS (MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES)

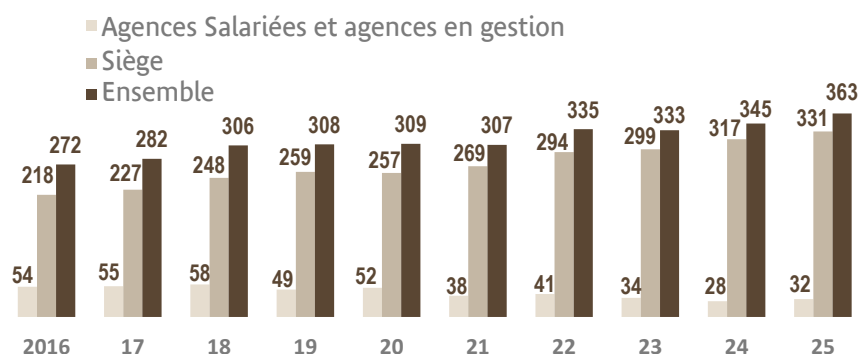


LES EFFECTIFS DU GROUPE MUTUELLE DE POITIERS

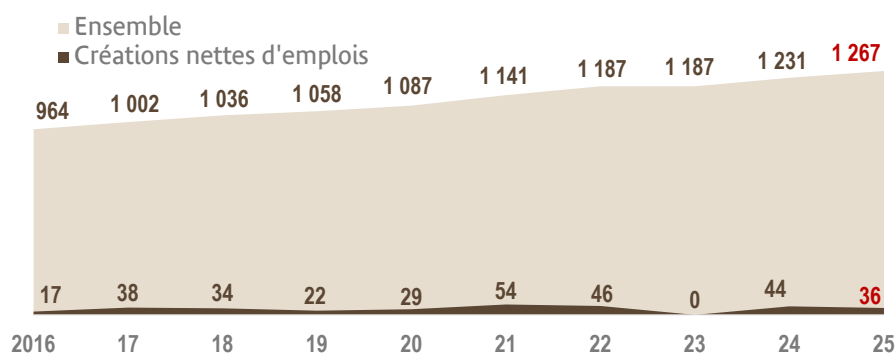
Le Groupe Mutuelle de Poitiers est un groupe à taille humaine qui, au 31 décembre 2025 compte 1 267 personnes au service des Sociétaires : dont 355 personnes au Siège (y compris le personnel de la STIC) qui assument les fonctions d'assistance à nos agences, ainsi que les fonctions support et de pilotage de l'activité ; et 912 personnes dans le réseau commercial au service direct des Sociétaires pour la souscription des contrats et leur gestion.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'effectif salarié et l'évolution de l'effectif global du Groupe Mutuelle de Poitiers sur 10 ans :

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ SUR 10 ANS



ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF GLOBAL ET CRÉATION D'EMPLOIS



303 emplois créés depuis 2016

Au moment où la dimension humaine disparaît de la plupart des méthodes de gestion « industrialisées », avec vente à distance et gestion centralisée des sinistres sur des plateaux téléphoniques qui rendent la relation impersonnelle, **la Mutuelle de Poitiers privilégie le contact humain et les relations de proximité avec ses Assurés.**

CHAÎNE DE VALEURS ET PARTIES PRENANTES DU GROUPE MUTUELLE DE POITIERS

► Parties prenantes INTERNES de la chaîne de valeurs

Délégués sociétaires

Administrateurs + Filiales / Actionnaires des filiales

Dirigeants + Filiales

Salariés du Groupe, CSE, autres effectifs propres
(intérimaires, prestataires)

ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Élaborer et adapter l'offre
et les services / Conception
des offres et tarificationSouscription
et gestion des
risquesDistribuer et
gérer les contrats
d'assuranceGérer les sinistres
et les prestations

► Parties prenantes EXTERNES de la chaîne de valeurs du Groupe sur les Activités d'ASSURANCE :

Délégataires de gestion
(externalisation de certaines offres)

Réassureurs

Assurés / Prospects / Clients
Réseau de distribution (Agents généraux)Assistants - Réparateurs IRD / VAM
Prestataires de services (Avocats, experts,
huissiers, médecin experts...)
Professionnels de santé

Concentrateurs de flux

Prestataires et partenaires commerciaux (société de communication, partenaires
assurance Vie...)

Maintenance informatique

Association souscriptrice

Opérateurs de tiers-payant santé

Médiateur de l'assurance

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

Construction du portefeuille
d'investissementsGérer les actifs
immobiliers

Gestion des investissements directs

► Parties prenantes EXTERNES de la chaîne de valeurs du Groupe sur les Activités d'INVESTISSEMENTS :

Gestionnaires d'actifs /
Gestionnaires immobiliersFournisseurs de données
pour les actifs (Bloomberg...)Entreprises bénéficiaires des
investissements / Locataires

Banques

Prestataires de services et sous traitants /
Experts et prestataires immobilier

Locataires

VIE DE L'ENTREPRISE

Ressources Humaines

Élaborer l'information
comptable et financière

Communication

Gestion des risques
et actuariatConformité
et Audit interneSystème
d'Information

► Parties prenantes EXTERNES de la chaîne de valeurs du Groupe sur la VIE DE L'ENTREPRISE :

Sous traitants (informatique, Audit interne,
services de nettoyage et d'entretien)Fournisseurs de services
(consultants, avocats...)

Services essentiels externalisés

Salariés / Collaborateurs /
Syndicats / CSE

Autorités publiques (ACPR, CNIL, INPI...)

Pouvoirs publics (État français, institutions
européennes, URSSAF...)Fédérations et associations professionnelles
(FA, AAM, ROAM, Médiateur de l'assurance, IFACI...)Associations, instituts bénéficiaires d'actions
de MécénatAssureurs pour notre entreprise
hors assurances Mutuelle de Poitiers AssurancesFournisseurs de bien mobiliers
(matériels IT, bureaux...)

Organismes de retraite et autres

Services essentiels externalisés dans le cloud

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE RSE

Les effets du dérèglement climatique se font régulièrement sentir (sécheresses à répétition, feux de forêt, épisodes de grêle records, succession de tempêtes, inondations, augmentation induite du coût de la réassurance...) et sont susceptibles de peser fortement dans les comptes de résultat du Groupe Mutuelle de Poitiers.

Face à ce dérèglement climatique, l'Europe et la France se sont mobilisés en réglementant abondamment sur le sujet de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) afin de contraindre les entreprises à être plus vertueuses sur les **enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance)** considérant que les entreprises ont un rôle à jouer dans l'amélioration de la société civile.

Malgré les récents reculs opérés par la Commission européenne justifiés par un nécessaire besoin de simplification, le Groupe Mutuelle de Poitiers poursuit sa démarche qui l'incite à s'améliorer sur ses enjeux ESG et à communiquer sur ces sujets de manière plus claire et transparente, aussi bien en interne qu'en externe pour accroître son attractivité et participer à la construction d'un monde plus durable. C'est la raison pour laquelle une organisation est en place avec une gouvernance spécifique (1) et que la prise en compte de ces différents enjeux est formalisée à travers plusieurs éléments (2).

1. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Les éléments stratégiques de la démarche RSE du Groupe Mutuelle de Poitiers sont proposés par le Directeur Général de la Mutuelle de Poitiers Assurances aux membres du Conseil d'Administration de la Mutuelle de Poitiers Assurances. En tant qu'entreprise mère, elle veille à la cohérence des stratégies RSE de ses filiales.

La responsabilité opérationnelle du sujet a été confiée au Directeur de l'Indemnisation, Directeur Général Adjoint et dont les responsabilités ont été étendues à la RSE.

Un comité de pilotage RSE a également été mis en place. Ce comité de pilotage rassemble l'ensemble des Directeurs de la société, l'ensemble des fonctions clés au sens de Solvabilité 2 ainsi que les responsables des autres fonctions importantes de l'entreprise (contrôle interne et gestion de la qualité des données). L'objectif de ce comité de pilotage, présidé par le Directeur de l'Indemnisation et de la RSE, Directeur Général Adjoint, est de piloter l'ensemble des sujets relatifs à la RSE au sein de la société.

Le comité de pilotage RSE est intégré à la gouvernance générale de gestion des risques. Ses travaux sont donc visés, au titre de la direction de l'entreprise, par le Comité Opérationnel des Risques (COR) et le Comité d'Agrégation des Risques et des Fonctions Clés (CARFC), et au titre du Conseil d'Administration, par le Comité Financier d'Audit et des Risques (CFAR, comité spécialisé du Conseil d'Administration de la Mutuelle de Poitiers Assurances), afin d'assurer une cohérence générale en matière de gestion des risques. À noter que les travaux sont régulièrement partagés avec la Direction Générale, permettant de s'assurer du respect de la stratégie déployée et des moyens mis en œuvre, ainsi qu'avec le Conseil d'Administration.

2. FORMALISATION DES ENJEUX DE RSE À TRAVERS PLUSIEURS ÉLÉMENTS

La prise en compte des enjeux relatifs à la RSE est formalisée à travers plusieurs éléments :

- » **Une stratégie générale d'entreprise** qui intègre bien les enjeux RSE, synthétisée par une raison d'être qui représente la boussole des décisions prises ;
- » **Des valeurs enrichies** embarquant la dimension RSE afin de guider les actions et les comportements au quotidien ;
- » **Un manifeste** visant à mieux faire connaître la stratégie d'entreprise, sa raison d'être, ses valeurs et de décliner plus précisément ses ambitions en matière de RSE.

À partir de ces éléments généraux, le Groupe Mutuelle de Poitiers décline des feuilles de route opérationnelles par direction afin de s'engager dans une démarche ordonnée, active et concrète d'amélioration.

B2 ET C2 - PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES POUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

NOTRE STRATÉGIE

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Portés par nos valeurs mutualistes et notre histoire, nous avons pour ambition de protéger efficacement nos assurés, de les accompagner avec un service de proximité de haute qualité, d'innover et de contribuer ensemble à un monde plus sûr et durable.



Les normes ESG permettent de décliner la mise en œuvre d'une démarche RSE dans une entreprise et, pour les parties prenantes, de l'évaluer à l'aune de différents critères.

ENVIRONNEMENT

E

La norme environnementale permet de comprendre comment nous nous adaptons au changement climatique et comment nous contribuons à son atténuation.

SOCIAL

S

La norme sociale permet d'évaluer le bien-être social de l'entreprise sur nos effectifs propres, nos partenaires et sur nos sociétés clientes.

GOUVERNANCE

G

La norme relative à la gouvernance permet d'évaluer comment l'entreprise conduit ses affaires au sein de notre organisation et avec ses fournisseurs/partenaires.



ESPRIT MUTUALISTE

Ensemble, dans l'intérêt commun, nous promouvons l'esprit de service et de solidarité, aussi bien entre nous que vis-à-vis de nos Sociétaires.

BIENVEILLANCE

Nous accompagnons les Sociétaires, les Agents et les Salariés avec respect, écoute, et considération afin de favoriser l'épanouissement personnel et l'attachement à l'entreprise.

PROXIMITÉ

Nous connaissons nos Sociétaires, nous sommes disponibles et construisons une relation de confiance, où l'ancrage local prend tout son sens. Nous n'avons pas de plateau téléphonique.

NOS VALEURS

CONVIVIALITÉ

Nous travaillons avec enthousiasme, l'envie de réussir, l'esprit d'équipe et la cohésion entre tous.

PROFESSIONNALISME

Nous développons en permanence nos compétences afin de responsabiliser chaque Acteur de la société, d'apporter le meilleur service possible et de contribuer à la satisfaction de nos Sociétaires.

ENGAGEMENT

Nous croyons à un modèle original, indépendant et innovant qui protège durablement et contribue à la préservation de l'environnement et au bien-être des personnes.

Mutuelle
de Poitiers
Assurances

MANIFESTE RSE

NOS ENGAGEMENTS RSE



Dans le cadre d'une démarche RSE volontariste, **nous nous engageons à répondre aux enjeux environnementaux** (protection de l'environnement, adaptation au changement climatique), **sociaux** (bonnes conditions de travail, dialogue social de qualité, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les discriminations...) **et de gouvernance** (fonctionnement de nos instances, transparence de nos décisions, choix de nos partenaires...) **et à avoir ainsi un impact positif sur la société qui nous entoure.**

Dans ce cadre, nous prenons 6 engagements :

1 ÊTRE PROCHE DE NOS ASSURÉS POUR MIEUX PROTÉGER

ES Notre modèle d'assureur de proximité, porté par notre réseau d'Agents et leurs collaborateurs, nous différencie et donne du sens à notre travail. Connaître nos Sociétaires nous permet de mieux identifier les risques auxquels ils sont exposés, de mieux les conseiller et les protéger au plus près de leurs besoins. Nous avons fait le choix de ne pas faire subir de plateau téléphonique à nos sociétaires. En cas de sinistre, cet accompagnement personnalisé nous distingue fortement.

Engageons-nous pour préserver cette proximité et la développer afin d'accroître notre différence et offrir un service personnalisé de haute qualité.

2 PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

ES La lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur. Les travaux d'amélioration énergétique et environnementale de notre siège, la gestion durable de notre forêt environnante, la rénovation et l'isolation de nos investissements immobiliers dans une démarche systématique d'économie circulaire, la valorisation des mobilités douces, l'incitation à l'usage des pièces de réemploi sont des avancées positives.

Mesurons nos émissions de gaz à effet de serre et intensifions nos efforts individuellement, au siège et dans le réseau. Imaginons de nouvelles solutions d'assurance et d'indemnisation pour nos Sociétaires.

3 SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

ES Notre enracinement historique dans la vie locale est important à travers notre Siège, nos Agents, leurs Collaborateurs et nos Partenaires professionnels locaux. Nous sommes un partenaire actif de la vie locale. Nous privilégions les circuits courts dès que cela est possible.

Renforçons notre implication au niveau local et privilégions dès que possible les circuits courts.



4 AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET EN TOUTE TRANSPARENCE

ESG Nous avons une **gestion active et responsable de nos placements financiers et immobiliers**. Notre gestion responsable garantit que chaque nouvel investissement prend en compte les critères ESG. Nous sommes transparents sur l'utilisation des fonds et des cotisations que nous gérons. Par notre statut mutualiste, nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer et pouvons donc proposer nos garanties au prix le plus ajusté, allouer la majorité des cotisations au règlement des sinistres et reverser une ristourne si les résultats le permettent.

Privilégions des investissements responsables et généralisons cette politique de transparence.

5 ÊTRE UN EMPLOYEUR ATTRACTIF ET QUI FÉDÈRE

ESG En accord avec nos valeurs, nous avons pour ambition d'être **un employeur attentif au bien-être de nos Collaborateurs**, attentif au maintien de bonnes conditions de travail, à l'égalité d'accès à la formation, à la mobilité, à l'autonomie, à la solidarité.

Engageons-nous à toujours progresser sur ces aspects pour devenir un employeur fédérateur qui suscite l'attachement de ses salariés et l'envie de nous rejoindre.

6 PRIVILÉGIER LES RELATIONS DE CONFIANCE ET DURABLES

ESG Nous souhaitons instaurer des **relations de confiance** entre nous, avec nos sociétaires et avec nos Partenaires. La durabilité de nos relations est un gage de performance pour tous. Nous privilégions des partenaires de qualité respectant nos valeurs.

Engageons-nous à promouvoir la culture de la confiance dans toute l'entreprise, à sélectionner des partenaires de long terme, en cohérence avec nos valeurs, et s'engageant dans des démarches RSE volontaristes.





PARTIE 2

 MODULE INFORMATIONS
ENVIRONNEMENTALES

B3 - ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GES

La consommation totale d'énergies du Groupe consolidé est de **717,473 Mwh**, selon la méthode GHG Protocol.

	Renouvelables	Non Renouvelables	TOTAL
Électricité	25,631 Mwh	678,568 Mwh	704,199 Mwh
Combustibles (Fuel)		15,01 Mwh	15,01 Mwh
Combustibles (GAZ)		632,264 Mwh	632,264 Mwh
TOTAL	25,631 Mwh	1 325,841 Mwh	717,473 Mwh

Source : Bilan Carbone 2025, réalisé sur la base des données arrêtées au 31/12/2024.

Émissions brutes de Gaz à effets de serres par Scope (selon le GHG Protocole – location based).

	Émissions brutes de GES	Intensité GES / CA	Intensité GES / Salarié
Scope 1	299,045 tCO ₂ eq	0,56 tCO ₂ eq / M€	0,86 tCO ₂ eq / Salarié
Scope 2	24,875 tCO ₂ eq	0,04 tCO ₂ eq / M€	0,072 tCO ₂ eq / Salarié
Scope 3	662 478,645 tCO ₂ eq	1254,69 tCO ₂ eq / M€	1 920,22 tCO ₂ eq / Salarié

Source : Bilan Carbone 2025, réalisé sur la base des données arrêtées au 31/12/2024.

Lors de l'établissement du Bilan carbone, 3 « scopes » sont calculés conformément à la norme internationale GHG protocole (Greenhouse Gas Protocol), qui est le cadre de référence international le plus utilisé pour mesurer et gérer les émissions de GES. Son objectif est de fournir une méthode standardisée, aider les organisations à identifier leurs sources d'émissions, à les réduire, à suivre leurs progrès et renforcer la transparence et la comparabilité entre les bilans carbones des entreprises.

À ce stade il existe toutefois de grandes différences dans les approches de calcul, de méthodes et de périmètres retenus par les entreprises, notamment les entreprises d'assurances, ce qui rend la comparaison peu fiable.

La répartition des émissions en 3 scopes est la suivante :

- Scope 1 : les émissions directes, émissions provenant de sources détenues ou contrôlées directement par l'organisation (combustibles fossiles brûlés sur site, véhicules de l'entreprise),
- Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie - émissions résultant de la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée et consommée par l'entreprise,
- Scope 3 : autres émissions indirectes – toutes les autres émissions en dehors des scope 1 et 2. Cela inclut par exemple, la chaîne de valeur en amont et en aval de l'entreprise, les investissements, l'utilisation des produits vendus, les déplacements domicile - travail, les produits et services achetés, ...

Ainsi, l'étude du bilan carbone permet donc :

- De comprendre et d'identifier les principales sources des émissions de gaz à effet de serre,
- D'initier un plan de transition en ligne avec la stratégie bas-carbone établie par l'état Français et de participer ainsi à la préservation de l'environnement,
- D'aligner les intérêts de baisse des émissions de gaz à effet de serre et de rentabilité des actifs, de maîtriser les coûts de fonctionnement et d'indemnisation,
- De répondre aux attentes de nos parties prenantes en matière de RSE (Sociétaires, partenaires, salariés...) et d'être un acteur identifié comme sensible aux enjeux environnementaux.

Les écarts de méthodologie, notamment pour le scope3, de périmètres d'émissions, de profils d'activité et de niveaux d'intégration des émissions financées et assurées rendent à ce stade le résultat difficilement comparable d'un acteur à l'autre.

LES 15 CATÉGORIES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU 31/12/2024

Extrait au format officiel GHG Protocol

N°	Catégorie	Location-Based		Market-Based	
		tCO ₂ e	Incert. (%)	tCO ₂ e	Incert. (%)
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	120	4.2 %	120	4.2 %
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	100	60.8 %	100	60.8 %
1-3	Emissions directes des procédés	-	-	-	-
1-4	Emissions directes fuitives	80	36.8 %	80	36.8 %
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	25	5.9 %	8	6.3 %
2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	-	-	-	-
3-1	Produits et services achetés	3713	29.6 %	3713	29.6 %
3-2	Biens immobilisés	423	44.0 %	423	44.0 %
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	45	18.2 %	26	11.1 %
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	41	48.2 %	41	48.2 %
3-5	Déchets générés	1	0.0 %	1	0.0 %
3-6	Déplacements professionnels	151	30.4 %	151	30.4 %
3-7	Déplacements domicile travail	4028	33.4 %	4028	33.4 %
3-8	Actifs en leasing amont	-	-	-	-
	Autres émissions indirectes amont	-	-	-	-
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	-	-	-	-
3-10	Transformation des produits vendus	-	-	-	-
3-11	Utilisation des produits vendus	75122	33.9 %	75122	33.9 %
3-12	Fin de vie des produits vendus	-	-	-	-
3-13	Actifs en leasing aval	2666	9.3 %	2666	9.3 %
3-14	Franchises	905	11.1 %	905	11.1 %
3-15	Investissements	575383	0.0 %	575383	0.0 %
	Autres émissions indirectes aval	-	-	-	-
TOTAL		662802.6	3.9 %	662767.8	3.9 %

Source : Bilan Carbone 2025, réalisé sur la base des données arrêtées au 31/12/2024.

B5 - BIODIVERSITÉ

Le siège social du Groupe se situe au milieu du Bois du fief Clairét à Ligugé, bois de 203 ha dont la Mutuelle de Poitiers Assurances est propriétaire, classé par le PLU en zone ZNIEFF (Zone nouvelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Ce bois n'est pas répertorié dans les bases de données mondiales sur les zones protégées, mais étant classée ZNIEFF, cette zone est écologiquement sensible au niveau local.

B6 - EAU

Site	Consommation d'eau annuelle
Mutuelle de Poitiers Assurances / Pronoé prévoyance	4 021 m ³
Barruel et Giraud	139 m ³
STIC	585 m ³
Agences salariées	130 m ³

Source : Bilan Carbone 2025, réalisé sur la base des données arrêtées au 31/12/2024

B7 - UTILISATION DES RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS

Le recyclage de papier/carton représente 842 Kg Co2eq.

Source : Bilan Carbone 2025, réalisé sur la base des données arrêtées au 31/12/2024.

Le Groupe Mutuelle de Poitiers génère principalement des déchets tertiaires liés à ses activités administratives, notamment du papier issu de l'impression, de l'archivage et des échanges documentaires.

L'entreprise a mis en place des pratiques de tri et de recyclage du papier afin de limiter l'impact environnemental de ses activités de bureau et de favoriser une gestion plus circulaire des ressources.

C3 - OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES GES ET TRANSITION CLIMATIQUE

Plan de transition en cours d'élaboration.

C4 - RISQUES CLIMATIQUES

Les effets du changement climatique se font sentir avec une intensité et une fréquence croissantes, bouleversant de nombreux secteurs économiques.

Il apparaît donc primordial que les acteurs économiques se préparent et se mobilisent aux côtés des acteurs publics et institutionnels afin d'adapter leur modèle aux risques physiques, de renforcer la lutte contre le dérèglement climatique, de participer à la transition vers une économie bas carbone et d'améliorer leur résilience.

En tant que gestionnaires de risques, les sociétés d'assurance sont directement confrontées aux conséquences environnementales de cette mutation globale.

D'après une étude publiée par France Assureurs, les coûts liés aux événements naturels pourraient plus que doubler à l'horizon 2050 en France. Le coût des sinistres dus aux événements naturels pourrait atteindre 143 milliards d'euros en cumulé entre 2020 et 2050, ce qui signifierait une augmentation de 93 %, soit 69 milliards d'euros de plus, par rapport à la période 1989-2019.

Face à cette nouvelle donne, les sociétés d'assurance sont contraintes d'ajuster leur modèle d'affaire :

- L'augmentation des primes est inévitable pour couvrir des risques devenus plus probables. Dans certaines zones – Littoraux menacés par la montée des eaux, régions exposées aux crues ou aux feux de forêt – certains biens deviennent inassurables. Ce phénomène soulève des questions majeures d'équité et d'accessibilité à l'assurance,
- Les outils de prévision sont à revoir. Le recours à des données climatiques fines et à des modélisations avancées deviennent indispensables pour anticiper les impacts futurs du climat,
- Afin d'absorber et de fluidifier la gestion des sinistres liés aux événements climatiques de grande ampleur, les équipes, process et outils de gestion doivent être ajustés continuellement,
- Les outils de protection du résultat externes ou internes doivent être réévalués.

Au-delà de ces contraintes, cette situation ouvre également des opportunités pour les assureurs :

- Elle met en avant leur utilité majeure en matière de prévention et de réparation des dommages,
- Elle les entraîne à diversifier leurs activités en se développant sur de nouveaux marchés et en proposant des produits et garanties non soumis ou moins soumis aux aléas climatiques,
- Elle les pousse à la responsabilité en incitant la mise en place de solutions de réparation durables, et en tant qu'investisseurs, en favorisant le financement de la transition écologique déjà en cours.

En ce qui concerne le Groupe Mutuelle de Poitiers, l'analyse de double matérialité a fait ressortir des impacts, risques et opportunités liés, soit aux enjeux d'adaptation aux effets du changement climatique, soit aux enjeux d'atténuation de celui-ci.

En matière d'adaptation au changement climatique, l'analyse de double matérialité menée, a fait ressortir deux risques majeurs :

- La hausse de la sinistralité du fait du dérèglement climatique,
- La hausse des tarifs et des rétentions des couvertures de réassurance événements naturels.

Cette même analyse de double matérialité a également fait ressortir une opportunité :

- La nécessaire diversification de l'offre et de développement sur de nouveaux marchés par la mise en place de nouveaux Produits / Garanties.

En matière d'atténuation, l'analyse de double matérialité menée a fait ressortir deux impacts positifs :

- réduire les émissions de GES liées à la gestion des sinistres et promouvoir l'économie circulaire,
- réduire les émissions de GES liées aux investissements et participer à la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

Sur chacun de ces impacts, risques ou opportunités, le Groupe Mutuelle de Poitiers développe des stratégies, des actions et des indicateurs associés afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

PARTIE 3

MODULE INFORMATIONS SOCIALES

B8 - MAIN-D'ŒUVRE - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Les effectifs du Groupe Mutuelle de Poitiers sont exclusivement situés en France. Les données présentées ci-après concernent uniquement les salariés du Groupe. Elles n'intègrent pas les agents généraux exclusifs (et leurs collaborateurs), qui exercent leur activité en qualité de travailleurs indépendants et ne relèvent donc pas des effectifs salariés de la Mutuelle de Poitiers.

Effectifs par Type de contrat au 31/12/2025	Total Groupe
Contrats temporaires	34
Contrats à durée indéterminée	399
Total	433

Effectifs par Genre au 31/12/2025	Total Groupe
Hommes	180
Femmes	253
Total	433

Taux de rotation du personnel au 31/12/2025	Total Groupe
Nombre de salariés ayant quitté le Groupe	70
Nombre moyen de salariés	422
Taux de rotation du personnel	16,59 %

B9 - PERSONNEL - SANTÉ ET SÉCURITÉ

Taux d'accidents du travail enregistrés des employés en 2025	Total Groupe
Nombre d'accidents du travail	6
Nombre total d'heures effectuées	768 057
Taux	0,16 %

Nombre de décès dus à un accident du travail en 2025	0
---	----------

B10 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATION, NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET FORMATION

Les employés (hors employés Barruel et Giraud et STIC) reçoivent une **rémunération** égale ou supérieure au **salaire** minimum applicable en France, par le biais de la convention **collective** « **CCN Assurances** » ;

Salaire minimum	Annuel Brut
France SMIC	21 621,60 €
CCN Assurances classe 1	22 230,00 €
CCN Assurances classe 2	23 640,00 €
CCN Assurances classe 3	25 070,00 €
CCN Assurances classe 4	29 720,00 €
CCN Assurances classe 5	35 140,00 €
CCN Assurances classe 6	44 670,00 €
CCN Assurances classe 7	60 690,00 €

Le Groupe Mutuelle de Poitiers applique une politique de rémunération fondée sur les compétences, l'expérience et les responsabilités exercées, indépendamment du sexe des collaborateurs. À poste, compétences et expérience équivalents, le niveau de rémunération est identique. De la même manière, les évolutions salariales, les promotions et les changements de poste reposent exclusivement sur des critères objectifs tels que les compétences, les performances et les motivations.

Dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Groupe évalue chaque année son Index de l'égalité professionnelle, calculé à partir de cinq indicateurs :

- l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes (40 points) ;
- l'écart de taux d'augmentations individuelles (20 points) ;
- l'écart de taux de promotions (15 points) ;
- le pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité (15 points) ;
- la représentation du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations (10 points).

Au titre de l'année 2025, la Mutuelle de Poitiers Assurances a obtenu une note globale de **88 points sur 100**, traduisant son engagement en faveur de l'égalité professionnelle.

Dans le cadre de ce rapport, le Groupe suit également un indicateur complémentaire mesurant l'écart de rémunération moyen entre les femmes et les hommes. Celui-ci correspond à la différence entre les rémunérations moyennes des femmes et des hommes, exprimée en pourcentage de la rémunération moyenne des hommes. Cet indicateur est calculé sur l'ensemble des salariés, sans distinction par catégorie d'emploi ou niveau de classification. Son interprétation doit donc être réalisée avec prudence, les écarts observés pouvant notamment résulter d'une répartition différenciée des femmes et des hommes entre les différentes catégories de métiers et de responsabilités, et non de différences de rémunération à poste équivalent.

Cet indicateur se calcule conformément à la formule suivante :

$$\frac{\text{Moyenne (rémunération horaire brute des employés masculins - rémunération horaire brute des employés féminins)}}{\text{Moyenne (rémunération moyenne brute des employés masculins)}} \times 100$$

**Écart de rémunération en pourcentage entre les femmes et les hommes
au 31/12/2025**

9,39 %

Pourcentage de salariés couvert par la CCN Assurances au 31/12/2025
(hors employés Barruel et Giraud et STIC)

100 %

Moyenne d'heures de formation annuelle par employé, par entité, ventilée par sexe au 31/12/2025	Mutuelle de Poitiers Assurances / Pronoé	STIC	Barruel & Giraud
Femmes	9 h	5 h	36 h
Hommes	18 h	7 h	21 h
Moyenne totale	12 h	7 h	26 h

C5 - CARACTÉRISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES (GÉNÉRALES) DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ratio Femmes/Hommes Comité de Direction au 31/12/2025

Nombre de femmes	3
Nombre d'hommes	7
Ratio Femmes/Hommes	42 %

Nombre de travailleurs indépendants au 31/12/2025**Total Groupe**

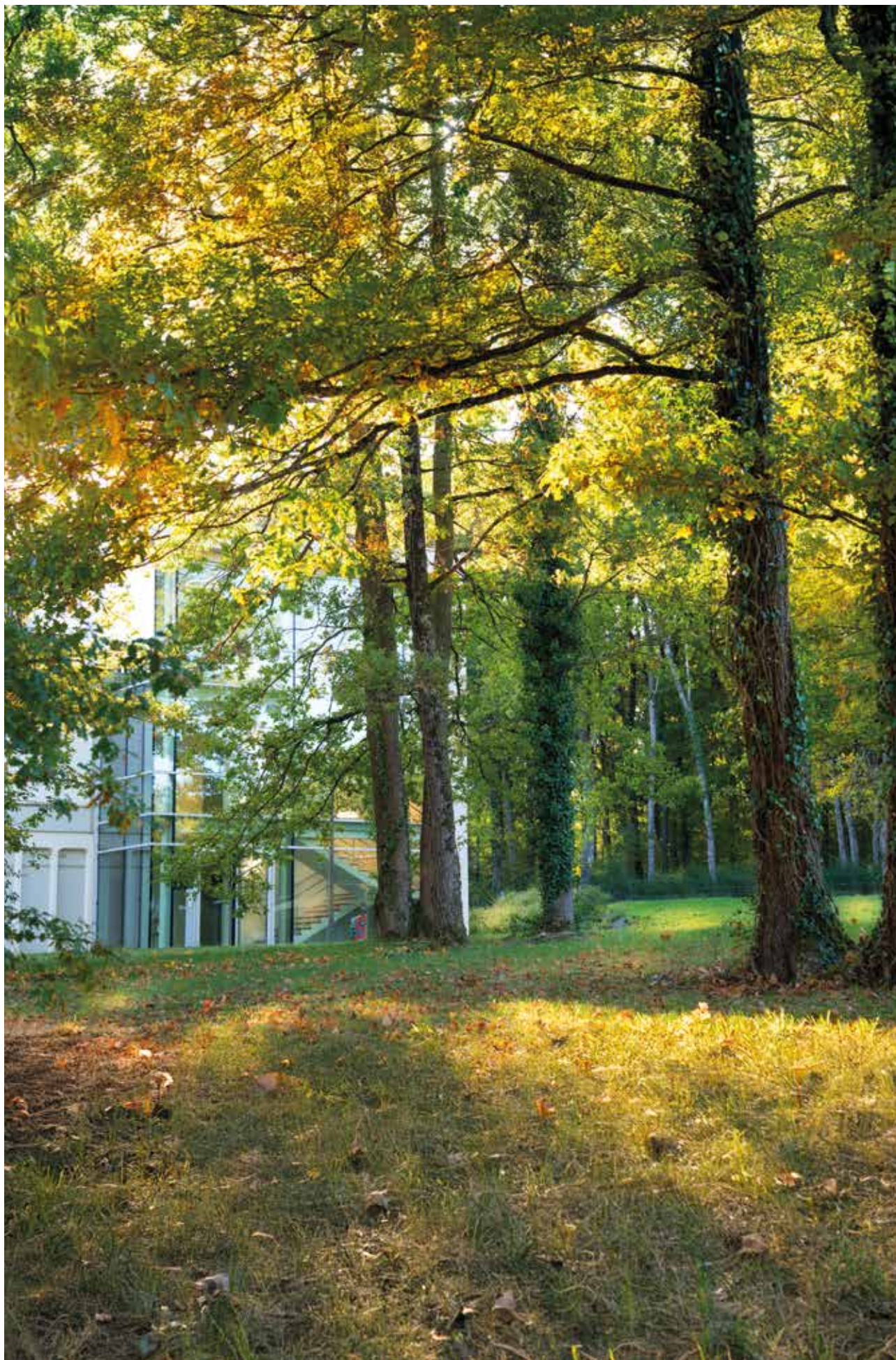
Intérimaires	4
Prestataires	50
Total	54

C6 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES EFFECTIFS PROPRES - POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

	Au 31/12/2025
Le Groupe dispose t-il d'un code de conduite ou d'une politique en matière de droits de l'homme pour son propre personnel ?	NON
Le Groupe dispose t-il d'un mécanisme de traitement des plaintes pour son propre personnel ?	NON

C7 - INCIDENTS NÉGATIFS GRAVES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

L'entreprise a-t-elle des incidents confirmés au sein de sa propre main d'œuvre en rapport avec :	Au 31/12/2025
Le travail des enfants	NON
Le travail forcé	NON
La traite des êtres humains	NON
La discrimination	NON
Le Groupe a-t-il connaissance d'incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs et des utilisateurs finaux ?	NON



PARTIE 4



MODULE MESURES DE GOUVERNANCE

B11 - CONDAMNATIONS ET AMENDES POUR CORRUPTION ET POTS-DE-VIN

	En 2025
Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	0
Nombre total des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	0

C8 - REVENUS DE CERTAINS SECTEURS ET EXCLUSION DES CRITÈRES DE RÉFÉRENCE DE L'UE

Seul le périmètre du Groupe prudentiel, c'est-à-dire la Mutuelle de Poitiers Assurances et sa filiale Pronoé Prévoyance est concerné. Seule la partie en gestion directe sur le portefeuille actions et obligations a été prise en compte.

	En 2025
Description des revenus dans les secteurs relatifs aux armes controversés	Aucun revenu
Description des revenus dans les secteurs relatifs à la culture et à la production de tabac	Aucun revenu
Description des revenus dans les secteurs des combustibles fossiles (Charbon, pétrole et gaz)	Non significatif
Description des revenus dans les secteurs relatifs à la production de produits chimiques	Impossible à déterminer
Le Groupe est-il exclu des indices de référence de l'UE qui sont alignés sur l'accord de Paris ?	Non

C9 - TAUX DE DIVERSITÉ DES GENRES AU SEIN DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE

Chaque entité du groupe Mutuelle de Poitiers dispose d'un Conseil d'administration qui lui est propre.

	Nombre de femmes dans le CA au 31/12/2025	Nombre d'hommes dans le CA au 31/12/2025	Ratio Femmes/ Hommes
Mutuelle de Poitiers Assurances	4	8	50 %
Pronoé Prévoyance	4	9	44 %
STIC	1	7	14 %
Barruel et Giraud	0	9	0 %



© Stock Adobe - Freepik